



Siège de l'URASCE PACA-Corse :
DDTM
16, rue Antoine Zattara
13332 Marseille cedex 3

Marseille, le 19 septembre 2011

Procès-Verbal de la réunion du 15 septembre 2011 de l'URASCE PACA CORSE

ASCEE 04 : ALBERT Thierry (président).

ASCEE 05 : VERWAERDE Sophie (présidente), BALAICOURT Sandrine, PONS Christiane,

ASCEE 06 : ROUAULT Emile (Président), VILLARME Céline (secrétaire générale), AICARDI Nicole (VP culture), DUJARDIN Christelle (membre du codir), STROBEL Isabelle (VP entraide), BARBALONGA Laurence (secrétaire générale adjointe), RIZZO Joseph (membre du codir).

ASCE 13 : TAGLIAFERRI Cathy (présidente), LAMACCHIA Annie (permanente ASCE 13), VIALE Yves (VP Sport).

ASCEE 13 CETE : FAURE Geneviève (Secrétaire générale et trésorière), ALDEBERT Muriel (VP culture).

ASCEE FORM'13 : FLORI Marie-Ange (présidente), DEMEURISSE Nathalie (secrétaire générale), Dominique BLANCHARD.

ASCEE 2A : INGELAERE Philippe (vice-président, trésorier).

ASCEE 2B : PETRIGNANI Jean-Louis (président), BERARD Marie-Paule (trésorière).

ASCEE 83 : BLOQUEL Patrick (président), LUONGO Liliane.

ASCEE 84 : DELAPLANE Bruno (président), COMINO Maryse (trésorière).

L'ordre du jour était:

- Approbation PV RR du 5 mai 2011
- Congrès d'Arcachon : bilan
- Point sur l'avancement des Statuts URASCE PACA Corse
- Point sur les conventions ASCEE/DIR Méditerranée
- Point sur les conventions ASCEE/DIRM
- Budget régional
- Activités régionales et nationales
- Questions diverses

Avant de commencer la réunion, tour de table de présentation. Emile qui nous accueille rappelle l'organisation matérielle de la journée.

1. Approbation PV RR du 5 mai 2011

Il a été rajouté : Philippe Ingelaere a été désigné comme vérificateur aux comptes.

Le Procès-Verbal a été adopté à l'unanimité.

2. Point sur l'avancement des Statuts URASCE PACA-Corse

L'URASCE PACA-CORSE a été créée officiellement au mois de juillet. Les statuts ont été publiés au Journal Officiel. Il faut maintenant les envoyer à la FNASCE avec le récépissé de création d'association délivré par la préfecture.

3. Point sur la convention avec la DIRM Méditerranée

Cette convention concerne les départements du 06, 13, 2A, 2B, 83 et 34.

Rappel sur les démarches engagées : après la rencontre avec la DIRM le 22 mars, les conventions ont été préparées avec leurs annexes pour chaque ASCEE et devaient être signées en juin lors de la semaine de la mer. Cette signature n'a pas pu se faire car nous n'avons pas répondu dans les temps.

Mi-juillet, la DIRM nous a fait retour avec ses propositions de modifications. Deux problèmes non résolus : pour l'ASCEE 06, le logement de Villefranche en remplacement de St-Jean-Cap-Ferrat et pour l'ASCEE 83, reprise du logement de Camarat.

Patrick Bloquel explique que l'ASCEE 83 doit céder l'UA de Camarat en octobre. Il a discuté de ce problème avec la MIGT qui a effectué un audit au mois d'août concernant la mise en conformité des bâtiments. Suite à cet audit, le comité directeur du 83 s'est réuni pour décider s'il allait signer ou non la convention. Il a été décidé de la signer mais en y ajoutant des commentaires.

Cathy Tagliaferri fera un mail au SG de la DIRM Méditerranée avec copie au directeur pour expliquer la situation.

Elle explique que France Domaine est devenu incontournable dans les discussions concernant l'avenir de nos UA, que l'on soit en DDT ou en DREAL. Actuellement, l'ASCEE 13 leur paie une redevance de 1000 € par an depuis 2001 pour les 2 UA gérées. Il faut discuter le prix de cette redevance avec France Domaine en mettant en avant le caractère social de nos actions.

4. Point sur la convention avec la DIR

Cette convention concerne les départements du 04, 05, 13, 83 et 84.

Cathy Tagliaferri explique que le directeur, le directeur adjoint et le SG de la DIR, avec qui elle avait travaillé sur cette convention, sont partis. Le nouveau SG a regardé l'annexe de l'ASCE 13 et propose de se calquer dessus pour les autres ASCEE. Il propose également de donner 10 jours d'autorisation d'absence par agent avec remboursement des frais pour le fonctionnement et le pilotage de l'ASCEE. Cathy Tagliaferri demande aux ASCEE 04 et 83, de lui faire une proposition pour leurs annexes respectives. L'ASCEE 83 a toujours un souci concernant une UA.

5. Convention ASCEE/ CLAS du 06

Cette convention n'a aucune valeur car elle est signée par un membre du CLAS. La personne morale représentant le CLAS est le directeur et par délégation le SG.

Concernant les assurances du spectacle de l'arbre de Noël, il faut remplir une fiche déclarative à la GMF avec le détail du spectacle afin que les agents non adhérents à nos ASCEE, présents au spectacle, soient couverts s'il y a un problème.

6. Journées DASCE

Toutes les ASCEE seront représentées. Les ASCEE 2A et 2B demandent que l'on fasse remonter les dysfonctionnements et le besoin de formation concernant OSCAR.

7. Activités régionales

karting (06) : 11 équipes participeront au challenge : 2 du 83, 2 du 2B et 7 du 06 et 80 personnes seront présentes pour le repas de midi, la section 2RM (moto) du 06 rejoignant les participants.

Multi-activités du 84 : étaient présents le 05, le 06 et le 84. Les randonnées ont été annulées à cause du mauvais temps et des balades ont été organisées à la place.

Gap en cimes (04) : 102 coureurs et 24 randonneurs sont inscrits, dont des adhérents du 04 et du 2A.

L'ASCEE 06 organise un voyage « Marché de Noël » et souhaite l'ouvrir à la région.

8. Activités nationales

Challenge national de badminton (55) : 5 adhérents du 06 se sont inscrits et souhaitent savoir si d'autres personnes de la région y participent pour organiser un covoiturage.

9. Questions diverses

Emile Rouault fait remonter un problème de communication entre les ASCEE de l'URASCE. Il souhaite qu'un listing des personnes à contacter lorsque le président n'est pas disponible soit établi. Céline Villarmé mettra en place un tableur avec la liste des personnes à contacter par ASCEE.

Il est convenu de faire faire 500 T-shirt régionaux avec le logo de l'URASCE et celui de chaque ASCEE.

Bruno Delaplane fait remarquer que l'ASCE 13 a enlevé son dernier « E » sans en avoir informé les autres ASCEE alors qu'il avait été voté en réunion URASCE que toutes les ASCEE le gardaient.

Il faut préparer rapidement la prochaine fête de la culture (2012) dont le thème est le Moyen-Age.

La prochaine réunion régionale aura lieu **au CETE le 24 janvier 2012**. L'ASCEE 2A propose de faire celle de mai en Corse en associant un challenge multi-activités.

La présidente de l'URASCE Paca Corse,



Cathy Tagliaferri

Tél. : 04 91 28 40 15

Courriel : cathy.tagliaferri@bouches-du-rhone.gouv.fr